



syndicat c g t de l'institut national de la recherche agronomique

INRA — Porte de Saint-Cyr — RN 10 — 78210 SAINT-CYR L'ÉCOLE
Téléphone : 01.39.53.56.56 - Fax : 01.39.02.14.50 - E-mail : cgt@inra.fr - CCP Paris 13451- 49Z
Adresse intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> - Adresse internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

N. Réf. : 06-27 BNal/BM

A l'attention de :

Objet : **Restructuration des Unités
Expérimentales Animalières**
Lettre ouverte à Mme la Présidente

Mme Marion GUILLOU
Présidente Directrice Générale
INRA Paris
147, rue de l'université

St-Cyr l'Ecole, le 23 mai 2006.

Madame la Présidente,

Un rapport très important sur "la modernisation du dispositif expérimental en Productions Animales" vous a été présenté en décembre 2005.

Si ce rapport insiste sur le terme de "modernisation" qui, d'après ses auteurs, « ne signifie en aucun cas régression ou élimination », il n'en comporte pas moins de vastes propositions de restructurations qui intéressent toutes les espèces animales (sauf le cheval), les départements de Physiologie animale et systèmes d'élevage (PHASE), Génétique animale (GA), Santé animale (SA) et pratiquement toutes les Unités et Installations Expérimentales en Productions Animales de l'Institut.

En dehors des considérations d'ordre scientifique et d'évolution des orientations de l'Inra mises en avant pour justifier ces restructurations il est noté que : **« l'on ne peut pas oublier les contraintes budgétaires, les Unités Expérimentales représentant un coût important en terme de ressources humaines et d'entretien du patrimoine ».**

Après un inventaire des besoins (nouveaux) de l'Institut en matière d'expérimentation et un descriptif du dispositif existant, le rapport fait des propositions très concrètes de restructurations en profondeur des Unités Expérimentales et des Installations Expérimentales en s'appuyant sur une évaluation dont les critères sont pour le moins très discutables et peu adaptés aux spécificités des Unités Expérimentales (par exemple l'attribution de notes sur les critères suivants : nombre d'articles en 5 ans, nombre d'articles/protocole, nombre d'agents/article, notation des Unités Expérimentales par rapport au nombre de départs en retraite prévus...).

Pour chaque espèce animale le rapport fait ensuite des propositions très concrètes de restructurations. Quelques exemples :

Lapins :

- Transférer les opérations de sélection aux partenaires à échéance fixée (lignées Orylag, 1077, 2066).
- Evaluer les projets scientifiques sur les phanères et y adapter le dispositif du Magneraud.
- Fermer les Installations Expérimentales SAGA (Amélioration génétique des animaux), SRC (Recherches cunicoles) et l'EASM lapin (Elevage alternatif et santé des monogastriques), créer éventuellement un élevage miroir sur le Magneraud
- Créer un grand pôle d'expérimentation cunicole en Midi-Pyrénées (Pompertuzat) pour les expérimentations en génétique et physiologie.

Caprins :

- Etude de trois scénarios de restructuration.
- Maintien de deux implantations.
- Création d'un pôle unique sur Bourges (ou inversement aux Verrines).

Porcins :

- Fermer Bourges (ou y maintenir une activité de sauvegarde des lignées).
- Créer un grand pôle d'expérimentation porcine en Poitou-Charentes regroupant GEPA (Génétique expérimentale en productions animales) et ICP (Insémination Caprine et Porcine).
- Clarifier la répartition des expérimentations entre Nouzilly et Saint Gilles.

Volailles :

- Conforter Artiguères comme site sur les palmipèdes gras en synergie avec la filière
- Afficher un grand pôle d'expérimentation en volaille à Nouzilly (fusion des unités d'expérimentation) GFA (génétique factorielle avicole) et SRA (station de recherches avicoles) de Nouzilly.
- Envisager l'arrêt des activités volailles de l'EASM si le projet sur l'élevage alternatif des volailles peut être entièrement organisé à la SRA.

De fortes restructurations sont aussi proposées avec de nombreuses variantes pour les domaines travaillant sur les **Bovins** (allaitants et laitiers) et les **Ovins** ainsi que pour les **Poissons**, avec là encore des regroupements, des fusions, des fermetures de sites (Marcenat ou Monts Dore pour les bovins, Gournay pour les poissons, etc.), des transferts en direction des filières.

Ce rapport propose donc une refonte complète et en profondeur de l'ensemble du dispositif expérimental en productions animales de l'Institut. Les transformations envisagées changeraient totalement la physionomie et la structure des Unités Expérimentales.

Dans ces restructurations, la dimension humaine a tout l'air de n'être qu'une variable d'ajustement. Pour nous CGT-Inra, il va de soi que toute la vérité, doit être dite aux agents concernés, à tous les agents concernés, qu'ils doivent donner leurs avis sur ces projets et que leurs intérêts matériels et moraux doivent être pris en considération, en tous cas nous y veillerons !

Ces transformations auraient aussi des répercussions sur le dispositif expérimental et sur les recherches menées à l'Inra, sur les Centres et les régions concernées. Ajoutons qu'« **un exercice similaire est en cours dans le domaine végétal, et M. Guy Riba est en charge de la synthèse au niveau de l'Institut** ».

Vous comprendrez donc certainement notre demande de clarification concernant le statut de ce rapport et votre appréciation sur son contenu :

- sera-t-il présenté et discuté, avant toute prise de décision de votre part, devant les instances de concertation de l'Institut (Conseils Scientifiques et de Gestion de Centres, Comité Technique Paritaire de l'Inra, etc.) ?
- sera-t-il présenté et discuté devant les agents concernés par ces restructurations (conseils de service par exemple) ?

Enfin nous vous demandons :

- de lancer un grand débat interne sur la place des Unités Expérimentales dans les recherches menées à l'Inra.
- l'arrêt de toutes les restructurations (regroupements, fermetures, etc.) qui sont actuellement déjà en œuvre sur certains sites et qui correspondent à certaines des propositions qui sont faites dans le rapport alors que vous n'avez pas encore donné votre avis sur ce même rapport ?

Dans un premier temps nous voudrions que ce point soit mis à l'ordre du jour du CTP de l'Inra prévu le 16 juin 2006 et nous espérons à cette occasion avoir vos premières analyses concernant ce rapport et nos propositions de moratoire et de débat sur la place des Unités Expérimentales à l'Inra.

A plusieurs reprises vous nous avez affirmé être très attachée au dialogue social, nous sommes donc persuadés que vous comprendrez le sens de notre démarche en votre direction et en direction des personnels de l'Institut.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération.

P/O Le Bureau National de la CGT-INRA
Bérangère Meulin
Secrétariat administratif du syndicat

Copie : Cfdt et Cftc de l'INRA